



DN MADE

mention PATRIMOINE

Parcours Création et expérimentation en Marqueterie

///// Lycée des métiers d'art **REVEL**
du bois et de l'ameublement

> Durée de la formation : 3 ans

> Objectif de la formation

Le marqueteur prépare et applique, par collage, sur des surfaces de bois des motifs ornementaux découpés dans différents matériaux (bois précieux, écaille, corne, nacre...). Il incruste ensuite les éléments, conformément au patron de la réalisation. La marqueterie s'applique au mobilier, mais aussi aux instruments de musique, tableaux, panneaux décoratifs...

Le DN MADE mention Patrimoine parcours « Création et expérimentation en marqueterie » forme les étudiants à la conception et à la réalisation artisanale ou semi-industrielle de décors applicables à des objets, du mobilier ou des espaces intérieurs. Elle s'oriente vers la maîtrise d'un répertoire de gestes techniques, la découverte et l'exploration de matériaux traditionnels et innovants ainsi que la pratique des outils de conception (CAO et DAO). Les méthodes de projet sont basées sur la construction expérimentale des connaissances, certains s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels.

> Qualités requises

Précis, organisé, minutieux, et autonome le marqueteur doit avoir une sensibilité artistique, un sens de l'harmonie et une curiosité des matériaux lui permettant de concevoir des motifs ainsi que des objets marquetés. Le dessin est au centre du métier ; sa pratique est essentielle.

> Condition d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV, avoir un bagage artistique ou technique (CAP dans la spécialité) est un atout, candidature sur la plateforme Parcoursup, l'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

> Répartition des enseignements :

Sur les 3 années, moyenne de 30h/semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :

- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique) ;
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion) ;
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle) ;
- Stages en entreprise : 2 semaines en 1e année / 12 semaines minimum en 2e année.

> Après la formation, poursuite d'études

Vie active, poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, École Nationales d'Art).

Secteur d'activité, type d'emploi

Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur, industrie du luxe, bureau de conception (PME/ PMI/Grandes entreprises), médiation culturelle, enseignement / recherche.